L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73 Rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, MATIN, 17 AOUT.

MAZURKA.—M. A. Hartmann vient de composer sous le titre d'*Etoile d'Affection*, une gracieuse mazurka qu'il a dédiée à Mlle. America Peralta. Nous prions l'éditeur, M. Louis Grünewald, d'agréer nos remerciements pour l'exemplaire qu'il nous a envoyé.

PIANOS.—Bonne occasion, occasion unique d'acheter des pianos à bas prix. M. Louis Grünewald, 129 rue du Canal, voulant réduire son stock avant de transférer son établissement rue Baronne, offre un nouveau rabais dans la vente de ses pianos carrés de Steinway, Knabe et Haines, et dans la vente de ses pianos droits de Pleyel et Westermayer, et aussi, de ses pianos de rencontre. On peut les acheter au comptant, à terme ou au mois, le prix de louage dans ce dernier cas entrant en déduction du prix total convenu, ce qui permet l'usage des pianos longtemps avant que le prix en soit payé. Jamais, jusqu'à présent, on n'avait fait des conditions si libérales et donné de plus grandes facilités. Voyez l'annonce.

F. G. & C. W. BARRIÈRE.—Cette ancienne et importante maison de commerce, qui doit changer de local vers la fin du mois d'octobre prochain, a résolu de vendre tout son stock de marchandises sèches à des prix très réduits. C'est une excellente occasion qui est offerte aux personnes qui ont besoin de se fournir d'étoffes ainsi qu'à celles qui ne manquent jamais de profiter des avantages qu'il y a à faire ses achats au moment où de telles circonstances se présentent sur un marché. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur ce fait, qui ne peut manquer de les intéresser.

DROGUES ET EAUX MINÉRALES.—Nous ne saurions trop recommander MM. Frédérickson et Hartz, droguistes et chimistes, pour la vente de tous médicaments, drogues et eaux minérales, rue du Canal 139. Ces messieurs ont un stock immense et, par la grandeur de leurs relations et l'étendue de leurs affaires, peuvent toujours fournir des articles tous frais et d'une qualité supérieure. Tous ordres pour spécifiques, articles patentés et vins médicinaux sont exécutés sans délai.

GRANDE OCCASION.—On verra plus loin une annonce de la maison Danziger & Sons, rue du Canal 208, qui, ayant acheté à très bas prix un vaste assortiment de marchandises sèches et voulant l'écouler aussi rapidement que possible, est décidée à se contenter du plus léger bénéfice. Quelques-uns des prix étant indiqués dans l'annonce, les acheteurs, en la lisant, pourront se convaincre de la réalité du bon marché offert. La maison Danziger a reçu aussi une infinité d'articles de parure que nous recommandons à l'attention des dames.

—Qui ne connait le CHARM? qui n'a pas été, au moins une fois, se désaltérer ou se réconforter dans ce café si coquet et qui porte si bien son nom? Situé en face de la poste, c'est-à-dire dans un des endroits les plus passagers de la Nouvelle-Orléans, il doit y avoir, en effet, peu de personnes qui n'aient pas remarqué, sinon visité cet établissement. M. S. F. Munroe, le propriétaire, annonce, dans une autre colonne de notre journal, que les réparations qu'il y a faites sont terminées et que les consommateurs désireux d'avoir ce qu'il y a de fin et de meilleur en fait de liqueurs, peuvent, en toute confiance, s'adresser au CHARM, où un excellent lunch est également servi tous les jours, de dix heures du matin à une heure de l'après-midi.

VINS. VINS. FLEUR DE SAUTERNES MOUSSEUX.—Nous appelons l'attention sur l'annonce que MM. Bercier et de Smet, rue Tchoupitoulas, No. 5, publient aujourd'hui dans nos colonnes. Ces messieurs ont à vendre de grandes consignations de vins de qualité supérieure, entre autres le vin connu sous le nom de FLEUR DE SAUTERNES MOUSSEUX; grand vin, des plus agréables et qui est moins coûteux que le champagne. Ce vin est destiné, selon nous, à avoir un succès colossal de vente. Nous en avons bu et nous pouvons dire avec assurance qu'il mérite amplement une mention particulière. On trouve aussi chez MM. Bercier et de Smet de l'huile de Plagniol, du vinaigre de vin blanc, du vermouth, ainsi que divers articles alimentaires et d'assaisonnement.—Voyez l'annonce.

GRANDE CONFISERIE.—Une des plus grandes maisons de confiserie du Sud est celle de MM. Norman & Reiss, rue Vieille-Levée 121 et 123, où l'on fabrique constamment du Candi en gros et toute espèce de Candis à la crème et de Candis-nougats, Candis de toute forme, des chocolats, des bonbons fins et tout ce qui se rattache au commerce de confiserie. La même maison confectionne des gâteaux de tout genre sur commande et importe des articles étrangers, des fleurs, des poches de fantaisie, qu'elle vend au plus bas prix du marché. Il y a encore dans le même établissement une fabrique de Sirops provenant des fruits les plus recherchés et les plus exquis. Ces Sirops ont une grande réputation et la méritent. Les Macarons de MM. Norman & Reiss sont aussi fort estimés.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

☞ Jus de Fruits français.—Fraises, Framboises et Groseilles,—venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Louisianais* de St-Jacques:

—La pluie est tombée plus que de raison. Les cannes n'en souffrent certainement pas; mais il faudrait quelques semaines de beau temps pour la moisson du riz, et le moment approche de faucher le foin, de rentrer le maïs et de couper le bois.

—L'Eglise St-Jacques, orgue, tableaux, confessional et terre, est mise en vente. La vente sera faite le samedi 6 septembre 1873, à 11 heures A. M. par le shérif de la paroisse.

—Dimanche dernier, à la pointe du Collége, vers midi, par un temps assez beau, le ministre de la Congrégation des Baptistes a baptisé sept ou huit citoyennes. Rien à dire contre cette cérémonie, et les cultes sont libres. Mais en hiver, quand il gèle, un bain dans le Mississippi doit terriblement refroidir l'enthousiasme.

On lit dans le *Meschacébé* de St-Jean-Baptiste:

—Nous avons chaque jour, dans l'après-midi, une averse avec roulement de tonnerre et pyrotechnie céleste. Les cannes ne s'en trouvent pas plus mal, mais la pluie, si elle continue, sera un obstacle sérieux à la récolte du riz.

Une rencontre au pistolet a eu lieu à Périgueux entre M. Louis Mie, avocat, et M. le docteur Gadaud. Le procès-verbal des quatre témoins raconte comme suit les péripéties du combat:

Deux coups de feu simultanés ont été échangés. Le pistolet de M. Gadaud ayant raté, celui-ci s'est écrié:

—Mon pistolet n'est pas parti, recommençons.

—Recommençons, a dit aussitôt M. Mie, puisque le pistolet de M. Gadaud n'est pas parti.

—Mais, en effet, puisque c'est le mien, reprend immédiatement M. Gadaud, je retire ma demande, et je ne l'aurais pas faite, si je m'étais tout d'abord rendu compte de la situation.

Les témoins de M. Mie appuient l'offre faite par celui-ci de recommencer, mais ceux de M. Gadaud s'y opposent, voulant se conformer rigoureusement à l'une des conditions arrêtées la veille, et qui est ainsi conçue:

"Les soussignés décident à l'unanimité qu'après l'échange de deux coups de feu, quel qu'en soit le résultat, l'affaire devrait être terminée."

Après quelques minutes de délibération, les quatre témoins ont été unanimes pour déclarer que le combat était clos et l'honneur satisfait.

—Voici la composition définitive du conseil de guerre nommé par le ministre pour juger le maréchal Bazaine:

Le duc d'Aumale, *président*.

MM. Chabaud-Latour, Tripier, Vinoy, de Lamothe-Rouge, Princeteau, Martimprey.

Rien n'est encore décidé pour la question des juges suppléants. Cette précaution n'est pas inutile, car le général Martimprey, par exemple, est couvert de blessures et résistera difficilement aux fatigues des longues audiences.

Il est probable que pendant le procès le duc d'Aumale habitera Chantilly et viendra tous les matins pour l'audience à Compiègne.

Le général Pourcet, commissaire du gouvernement, est déjà établi là bas et installé avec son greffe.

NEW YORK ET MARSEILLE.

L'article suivant, que nous trouvons dans le *Sémaphore*, de Marseille, ne peut manquer d'éveiller l'attention du commerce américain:

Nous avons publié, hier matin, une lettre-circulaire par laquelle M. Frank W. Potter, le consul nouvellement accrédité des Etats-Unis d'Amérique à Marseille, fait appel au commerce de notre place à l'effet d'obtenir les renseignements propres à éclairer le gouvernement américain sur les chances de succès d'une ligne de navigation à vapeur entre Marseille et les Etats-Unis. Nous espérons que cet appel sera entendu et qu'on fournira au représentant de la République américaine à Marseille les informations désirées.

En dehors, en effet, de l'intérêt que peut avoir le gouvernement américain à pousser à la création d'un service rapide entre Marseille et les ports de l'Union, il y a pour notre ville et pour son commerce un certain avantage à rechercher si un pareil service rencontrerait à Marseille un aliment suffisant de succès. Il existe déjà une compagnie, celle de "l'Anchor Line," dont les paquebots accomplissent depuis plus de deux ans une navigation régulière entre les ports méditerranéens, Marseille, les ports d'Italie et d'Espagne—et New York. Mais, jusqu'ici, il n'y a pas eu de ligne de vapeurs entre New York et Marseille; les paquebots de "l'Anchor Line" opèrent leur retour par voie indirecte sur l'Angleterre avant de nous revenir.

Si nous sommes bien informé, on croit que Marseille, au lieu d'être l'une des escales importantes d'une ligne à vapeur sur l'Amérique du Nord, pourrait devenir au contraire le point central d'une entreprise de navigation. On estime que les fabriques françaises, et spécialement la fabrique de Lyon qui a de si nombreux rapports et de si importants débouchés sur le continent américain, pourraient avoir avantage à charger leurs marchandises à Marseille, évitant ainsi un trop long parcours par voie ferrée. Il a paru également possible de faire affluer à Marseille et d'y charger par voie de transbordement les marchandises, spécialement les fruits d'origine italienne, que les paquebots vont prendre actuellement à Naples ou à Palerme. Enfin, il est bon de noter qu'en Italie on s'est occupé également des avantages que pourrait trouver l'émigration, s'il se créait un service direct rapide faisant les voyages dans les deux sens, et que cette ligne figure, si nous ne nous trompons, dans le programme d'une compagnie de messageries italiennes, dont nous avons parlé autrefois.

En signalant ces menus faits, nous n'entendons pas nous prononcer sur la valeur du projet. Il suffit à notre tâche d'aujourd'hui d'appeler quelque peu, si c'est possible, l'attention des intéressés sur l'étude d'une question à tous égards intéressante pour notre port. Tout ce qui pourra accroître ses relations, les rendre plus rapide, attirer vers nous des courants nouveaux, accroître l'activité de notre commerce, nous au cœur et doit également, nous en sommes certains, toucher tous ceux qui nous tiennent à la prospérité de notre pays. Nous n'avons pas, à cette heure, les éléments nécessaires pour examiner le fond; mais il convenait de faire appel au dévouement éclairé de notre commerce et d'exprimer le vœu que cet appel fût entendu.

MANIFESTE DE L'UNION RÉPUBLICAINE.

L'union républicaine s'est réunie le 1er août à Paris, sous la présidence de M. Brillier, et a adopté le procès-verbal suivant:

"Au moment de se séparer, les membres de l'union républicaine constatent que, depuis le 24 mai, date du succès de la coalition, l'esprit républicain s'est affermi dans toute la France, et que cette révolution parlementaire a eu pour premier résultat de fortifier la cohésion et la discipline dans tous les rangs du parti républicain.

"Ils estiment qu'il faut persévérer dans la ligne de conduite qu'ils se sont tracée à eux-mêmes et qui consiste à user avec résolution de tous les moyens que leur assure la loi pour lutter contre tous les fauteurs de restauration quels qu'ils soient, pour éclairer le suffrage universel, c'est-à-dire la démocratie elle-même, sur ses droits et sur ses intérêts, et lui dénoncer toutes les intrigues, tous les piéges, tous les complots dont elle serait l'objet; en un mot, faire constamment appel au pays, et le fortifier, pour le jour inévitable des élections générales, dans son attachement à la cause du droit et de la République, qui en est la garantie.

"C'est donc avec une parfaite sécurité, avec une confiance réelle dans la loyauté des déclarations du premier magistrat de la République, que les représentants de l'Union républicaine se rendent auprès de leurs commettants, non sans s'être promis d'employer ces trop longues vacances à la défense et à la propagation de leurs idées. Ils pensent, en effet, qu'ils doivent aux électeurs de les visiter et de leur parler, de leur démontrer surtout la nécessité politique de la dissolution de l'Assemblée actuelle.

"Ne pouvant ni nier ni contester le droit de réclamer la dissolution, le cabinet a voulu essayer d'en entraver l'exercice. Il appartient aux représentants du peuple, par la pratique même, de démontrer et l'inviolabilité de ce droit et la puérilité des réglementations qu'on a voulu lui opposer.

"Cette idée de la dissolution nécessaire ne peut manquer d'ailleurs de faire des progrès dans les esprits durant ces vacances, et il est permis d'augurer, d'après l'adhésion récente de certains membres du centre gauche, qu'on la retrouvera au retour mûrie par l'échec même des tentatives de fusion monarchique.

"Les élections partielles, du reste, qui auront lieu avant la rentrée de la Chambre, seront une nouvelle et importante occasion que la démocratie républicaine ne laissera pas échapper, et qui permettra à plus de deux millions de Français de juger solennellement la politique du 24 mai, ses résultats et ses tendances.

"La réunion, dans laquelle figurent un grand nombre de députés de l'Est, les a chargés de transmettre à leurs compatriotes l'expression d'admiration de sympathie, de solidarité, que, tous ses membres éprouvent pour eux, en regrettant toutefois que ce grand événement de la libération du territoire n'ait pas pu coincider, par suite du changement du gouvernement, avec la levée de l'état de siége et avec ces mesures d'apaisement et de clémence.

"Avant de lever la séance, la réunion a nommé plusieurs de ses membres pour la représenter pendant la prorogation de l'Assemblée."

OFFRANDE DU BARON DE MANTEUFFEL POUR LES PAUVRES DE NANCY.

Le *Courrier de la Meurthe et des Vosges*, de Nancy, annonce que M. le général baron de Manteuffel, commandant les troupes allemandes d'occupation, a adressé à M. le maire de Nancy, pour les hospices de la ville, une somme de 20,000 francs.

La situation faite à la ville était des moins aisées. D'une part, il était difficile de priver les pauvres de cette somme; de l'autre, il était dur de devoir cette libéralité à un de nos plus cruels ennemis.

L'intervention de M. d'Haussonville a levé toutes les difficultés. Voici la lettre qu'il a adressée au maire de Nancy:

Monsieur le maire,

J'apprends que M. le général comte de Manteuffel, commandant des troupes allemandes qui ont occupé nos contrées, au moment de les évacuer, d'offrir au conseil municipal de Nancy la somme de 20,000 fr., afin de venir en aide aux pauvres de la ville. Dans le cas où l'administration de la ville préoccupée des intérêts de ses concitoyens indigents, croirait devoir accepter ce don, je m'empresse de vous faire savoir que la Société de Protection, que j'ai l'honneur de présider, s'estimera heureuse de mettre immédiatement à votre disposition une somme égale, qu'il vous sera loisible d'offrir aux membres du conseil municipal élu de la ville de Metz, avec prière de la distribuer, comme ils le jugeront convenable, aux habitants malheureux de cette ville.

Je saisis l'occasion pour vous offrir, monsieur le maire, l'assurance de mes sentiments de considération les plus distingués.

Comte d'HAUSSONVILLE.

Grâce à M. le comte d'Haussonville, grâce au président de la Société de Protection des Alsaciens-Lorrains, notre ville, dit le *Courrier de la Meurthe et des Vosges*, peut accepter l'offrande de M. le baron de Manteuffel. Ce qu'elle reçoit pour les pauvres de Nancy, elle le rend aux pauvres de Metz, séparés de la mère-patrie.

Nous lisons dans le *Bien Public*:

Il ne faut pas, dit-il, se réjouir puérilement; il faut se demander comment les invasions sont possibles, et comment, dans l'avenir, on pourrait en empêcher le retour.

La restauration d'une dynastie quelconque, se faisant au détriment de deux autres dynasties, divise par cela même ce que l'on appelle le parti conservateur. Il en résulte que la monarchie régnante se voit un jour contrainte de jeter un peu de gloire à ronger au peuple afin de trouver un dérivatif à l'opposition qui la menace; elle part en guerre pour éviter de répondre à une question importune ou pour éluder une ancienne promesse.

Quand un pays se gouverne lui-même, il y gagne, ne fût-ce que cela, de ne pas être exposé à devenir le gage d'une ambition ou la rançon d'une imprudence. C'est là la grande qualité de la République. Entre les mains d'hommes sages, dégagée des utopies qui l'ont trop souvent compromise, elle seule peut réaliser cet idéal d'un gouvernement que l'ambition personnelle, la soif de gloire, la préoccupation d'un successeur à fortifier, n'entraînent pas dans des entreprises hasardeuses et ne plongent pas dans des catastrophes lamentables.

Cette idée, bien peu de gens l'avaient, il y a quelques années; elle a aujourd'hui de nombreux partisans parmi les plus sérieux et les plus patriotes. Puisse-t-elle être comprise dans les régions où se préparent nos destinées, et puisse le départ des Allemands inspirer aux monarchistes de salutaires réflexions! Puissent-ils avant de chercher par ruse ou par *force* à imposer à la France une nouvelle Restauration, songer quelle terrible responsabilité assumeraient ceux qui, une *fois encore*, par ambition ou par aveuglement, lanceraient la France dans la voie qui conduit aux invasions étrangères!

Grandes vérités et sages avis. C'est surtout au parti républicain qu'il appartient d'en faire son profit. Lui seul peut sauver la France, non pas pour un jour, mais pour toujours, parce que lui seul n'a qu'à vouloir pour se fusionner et s'unir, tandis que les autres partis ne peuvent jamais être que des coalisés d'aventure.

ARRESTATION D'UN COMMUNARD CÉLÈBRE.

M. Comère, commissaire de police du quartier Saint-Victor, qui, l'on s'en souvient, a fait la capture de Rossel à son retif, a, hier encore, arrêté l'un des gros bonnets de la Commune, le célèbre Mathusewicz, colonel de la vingtième légion.

Comme Rossel, Mathusewicz était capitaine dans l'armée régulière. C'était même un très brillant officier; il avait fait les campagnes d'Italie et de Crimée, et avait été décoré.

Dans le temps que lui laissait son service, le capitaine Mathusewicz faisait des travaux littéraires et collaborait à plusieurs journaux démocratiques, où il signait: *Un officier républicain*.

Il était pendant le siége au fort d'Aubervilliers, où il eut avec ses chefs, toujours à propos de politique, de fréquentes et très violentes discussions. Si bien qu'un jour il donna sa démission et rentra dans Paris. Il avait été sa croix, honteux, disait-il, de porter la Légion d'honneur "qu'on donnait à tant de faux républicains!"

Nous devons constater que tant qu'il est resté au service, il s'est battu avec le plus grand courage et a notamment été mis à l'ordre du jour lors de la bataille du Bourget.

Le 18 mars parut à Mathusewicz l'avènement de la République de ses rêves. Il se trouva lancé en plein, par ses relations, dans le mouvement insurrectionnel. On lui offrit le poste de colonel de la vingtième légion: il accepta.

Les bataillons qui se trouvèrent sous son commandement étaient ceux de Belleville, les plus sauvages et les plus indisciplinés de Paris. Mathusewicz parvint à leur faire respecter sa volonté de fer et se fit craindre par eux. Il profita du reste de cet ascendant pour empêcher le pillage dans une certaine mesure.

Que fit-il lors de l'entrée des troupes? Les uns disent qu'il tint jusqu'au dernier moment sur les barricades du Père-Lachaise; d'autres qu'il se cacha.

Toujours est-il que, trois mois après l'entrée des troupes, Mathusewicz se trouvait à Londres avec sa maîtresse, mourant absolument de faim. De temps en temps, il envoyait des correspondances à des journaux parisiens, ou faisait du *reportage* au *Standard* et au *Daily Telegraph*.

Il ne voulut accepter aucun secours des réfugiés qu'il méprisait. Aussi en vint-il bientôt à ne plus manger que tous les deux ou trois jours. Sa maîtresse le quitta, et revint à Paris dans sa famille.

Mathusewicz ne put rester longtemps séparé d'elle. Il y a quelques jours, il la rejoignait à Paris, muni de papiers au nom de Condero; signalé aussitôt à la préfecture de police, il fut arrêté et reconnu malgré ses dénégations.

Il a montré beaucoup de sang-froid en se voyant perdu.

—Je saurai mourir en officier français, a-t-il dit.

Ainsi, voilà un homme doué d'une intelligence d'élite, un brave soldat, un homme distingué que les principes révolutionnaires ont conduit, de pente fatale en route funeste, jusque devant le conseil de guerre, qui va confirmer probablement sa condamnation à mort par contumace!

Deux autres communards, mais de moindre importance, ont été également pris hier.

L'un se nomme Archambault, ex-délégué du 168e bataillon fédéré; l'autre Louis Gadieu, ex-capitaine au 84e.

Faits Divers.

—Nous avons annoncé le premier, il y a deux jours, l'arrestation du célèbre colonel fédéré Mathusewicz. Quelques renseignements complémentaires à ce sujet:

C'est de Londres que la préfecture de police a reçu avis du départ de Malthusewicz pour Paris. On apprenait en même temps par un agent qu'il demeurait rue Monge, sous le nom de Couderc.

Mathusewicz a commencé par résister très vivement aux agents qui venaient l'arrêter. C'est au dépôt seulement qu'il s'est calmé.

Il a fait des aveux depuis, et a déclaré qu'il s'était échappé de Paris, le 26 mai, par Vincennes, avec un passeport prussien.

Il aura à répondre devant le conseil de guerre, du crime de désertion à l'intérieur et de commandement dans des bandes armées.

Sa condamnation à mort par contumace a été prononcée par le premier conseil de guerre en octobre 1872.

Mathusewicz sera livré à la justice militaire aujourd'hui.

Une autre arrestation de communeux a été opérée hier. C'est celle d'un nommé Eugène Foucault, ex-capitaine au 203e bataillon fédéré et demeurant, 21, rue Henrion-de-Pansey.

—Hier, à dix heures trois quarts du matin, un groupe de quinze à vingt conscrits de la banlieue, suivis d'une vingtaine de gamins, passait, boulevard des Italiens, lorsque, à la hauteur du passage de l'Opéra, un de ces jeunes gens se mit à crier: Vive la Commune!

Immédiatement survinrent deux gardiens de la paix. Alors, l'homme aux vivats de crier: Vive la commune de Saint-Ouen!

Mais les gardiens de la paix ne voulurent rien entendre à la rectification; de leur côté, les jeunes gens refusèrent de se laisser conduire au bureau de police de la rue Drouot: tiraillements, injures, menaces; bref, les conscrits cédèrent et suivirent les agents jusque devant le commissaire de police, qui en a retenu deux.

D'autre part, on lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

Une importante arrestation a été opérée hier par les soins de la préfecture de police; c'est celle d'un nommé Boleslas-Denis-Mathuzewicz, âgé de trente-huit ans, ex-capitaine d'infanterie, devenu, pendant la Commune, colonel d'une légion de gardes fédérés, et condamné à mort, par contumace.

Arrivé de Londres le matin même, le nommé Mathuzewicz a été arrêté au moment où il se rendait chez une personne qu'il pensait devoir le recueillir et le cacher. Il s'est mis dans un état de fureur indescriptible en se voyant reconnu et a fait la plus vive résistance au magistrat et aux agents chargés de s'assurer de sa personne. Il a prétendu se nommer Couderc et venir à Paris comme représentant d'un journal anglais. Malgré ses dénégations, ses menaces et sa résistance, il a été amené au dépôt, où l'on a saisi sur lui des papiers qui semblent établir son identité d'une manière indiscutable.

Le contumax Mathuzewicz vient d'être mis à la disposition de l'autorité militaire.

—Avant l'investissement de Paris, on eut l'idée d'enfouir sous terre un câble électrique qui devait mettre la capitale en communication avec la province. Ce câble, qui aboutissait à Rouen, traversait la Seine à Bougival. Il fut bien vite trouvé par les Prussiens, et, comme on le suppose sans peine, coupé par eux.

La guerre finie, on chercha à savoir comment avait pu s'effectuer cette trouvaille. On fit une enquête, et l'on supposa que des habitants du pays avaient aidé les Prussiens dans leurs recherches. L'un d'entre eux, un pêcheur, nommé Dagomet, fut même arrêté. Mais après une courte instruction, une ordonnance de non-lieu fut rendue. La justice militaire s'empara alors de l'affaire. Dagomet comparut devant un conseil de guerre. Il démontra facilement son innocence et fut acquitté.

Plusieurs journaux avaient parlé de l'accusation qui pesait contre le pêcheur de Bougival. Il parait qu'ils oublièrent de mentionner son acquittement.

Dagomet s'est cru lésé par cet oubli. Il a assigné devant la 1ère chambre civile, le *Gaulois*, l'*Ordre*, le *Petit Journal* et le *Constitutionnel*, et leur a demandé 10,000 francs de dommages-intérêts pour le tort qu'ils avaient fait à sa réputation d'honnête homme et de bon patriote. Me Lachaud s'est présenté pour l'*Ordre*, Me Caraby pour le *Gaulois*; Me Lionville pour le *Constitutionnel*, et Me Bertin pour le *Petit Journal*.

Hier, dans ses conclusions, M. l'avocat de la République Dubois a mis hors de cause le *Gaulois*, comme n'ayant pas suffisamment désigné Dagomet, et le *Constitutionnel* et le *Petit Journal* comme ayant inséré spontanément la rectification qui leur était demandée. Quant à l'*Ordre*, qui n'a rien rectifié et qui s'en est rapporté à la décision de la justice, le tribunal verra ce qu'il doit faire à son égard.

Le prononcé du jugement a été renvoyé à huitaine.

—Le *Soir* donne de nouveaux renseignements sur le cas du prince Napoléon. Il paraît qu'en dehors du premier décret l'autorisant à porter le titre de général de division, le prince a été *nommé* général de division par un décret de 1854, à la veille de la guerre de Crimée. Ce décret est régulier et d'une légalité qui ne peut être contestée.

Le cabinet serait donc décidé—toujours d'après le *Soir*—à maintenir le prince Napoléon dans son grade.

UN DOIGT A LA POSTE.

Une aventure romanesque et qui cache peut-être un terrible mystère vient d'arriver à Paris.

Un Russe de distinction, M. le comte Bos....e, venu pour quelques jours ici, était descendu à l'hôtel de Flandre et Luxembourg, tenu par M. Bosquet. Il paraissait se rendre à Paris et ne rentrait d'habitude que fort tard.

L'avant-dernière nuit, comme il revenait à l'hôtel, vers deux heures du matin, le garçon lui remit une petite boîte, entourée de papier ciré et scellé d'un cachet vert. Le comte l'ouvrit immédiatement avec des ciseaux qu'il lui prêta.

La boîte contenait le doigt annulaire d'une femme, coupé ras, et merveilleusement embaumé par un procédé qui lui donnait la rigidité du marbre sans lui ôter sa couleur. Auprès de la section, le doigt était orné d'une bague à cachet avec cette devise bizarre: *De profundis!*

Le comte devint fort pâle et ne dit rien au garçon ébahi. Mais il remonta dans sa chambre, où toute la nuit on l'entendit marcher fiévreusement.

Le jour venu, il solda sa note et à sept heures vingt, il prenait à la gare du Nord l'express pour Riga.

Que signifie cet envoi? On nous a dit que M. de Bos....e, avait épousé, il y a deux ans, une jeune Polonaise d'une grande beauté. Aurait-elle été assassinée? Et même dans ce cas, de qui cet envoi, et que signifie la devise du cachet?

C'est ce que malgré notre bonne volonté il nous est impossible de savoir, à moins de suivre en Lithuanie, M. de Bos....e, et, peut-être encore, n'arriverions-nous pas à avoir la clef du mystère.

DIVERS.

JARDIN DE MAGNOLIA

Dimanche, le 17 Août 1873.

Grand Concert Gratis et Bal.

L'orchestre du Jardin sous la direction du professeur CHARLES JAEGER.

Entrée gratuite.

Le propriétaire de l'établissement se réserve le droit de refuser l'entrée à toutes les personnes qu'il jugera convenable.

Le Restaurant sera pourvu de mets délicats, et de vins et liqueurs de choix.

RICHARD ROMANN.

JARDIN DE MAGNOLIA.

La plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été, pour pique-niques, fêtes de familles, dîners, soupers, etc.

Ouvert chaque jour.

LE DIMANCHE GRAND CONCERT GRATIS ET BAL.

Restaurant et barre pourvus de mets et de liqueurs de choix. Toujours du lait frais.

RICHARD ROMANN.

Consulat de France A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avis est donné aux ALSACIENS-LORRAINS ...

Compagnie des moulins à coton de Gullett.

Fabrique à Amite, Louisiane.

NOUVEAUX MOULINS à coton de Gullett, pour travail léger.

... BENNET & CO, agents généraux, No 122, rue de la Commune, Nlle-Orléans, Louisiane.

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

L'Ancien Méridien,

A l'angle de la rue Baronne et du Passage de la Bourse.

VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE FORGET ...

HOTEL BOULO,

A BILOXI, MISS.

Cet hôtel, fort avantageusement connu de la population française et créole de la Nouvelle-Orléans ...

RESTAURANT FRANÇAIS

A LA MOBILE.

TENU PAR J. PACTEAU,

(Successeur de Louis J. Dionat)

No 11, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans.

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15

Entre les Rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

Assessements de Ville.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

DEPARTEMENT DES ASSESSEMENTS. Hôtel de Ville, Salle 15, 22 juillet 1873.

... H. F. STURCKEN, Administrateur.

Au Public.

NOUS, soussignés, marchands de charbon, ... W. G. WILMOT & CO. KENDIG & CO. BEALES & LANE. W. G. COYLE & CO. SPENCER FIELD, JR. & CO. P. & R. DE VERGES. H. & C. TYLER. R. D. WOODS & BROS. R. D. MACLIN. MACHEAU & KELT.

Machines à coudre (perfectionnées)

A L'USAGE DES FAMILLES,

DE GROVER & BAKER.

Grand Dépôt du Sud, 107 rue du Canal, coin Passage de la Bourse.

FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE De la Vallée du Mississipi. COLLINS & BAQUIE, Propriétaires et Fabricants.

E. H. REYNES & BRO., Variéties Alley—Cotton Exchange Building, Entre Commune et Gravier.

CHANGE sur Paris et Londres ...

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

No 182 Rue du Canal,

HEURES DE BANQUE: De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

C. D. STURDEVANT, Caissier. A. FAILLET, Assist. Caissier.

APPAREIL PERFECTIONNE —DU— GAZ BARBARIN,

... F. ROBERTS, Surintendant.

ATTENTION! Grand Déballage!

G. MONIÉ, No. 84 rue Royale ...

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine

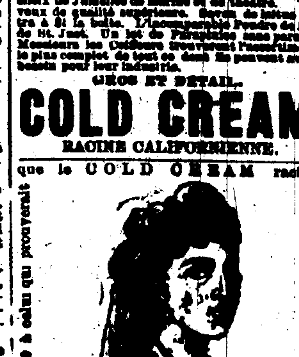

JULIUS LOEFFLER,

43..........RUE ROYALE..........43

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz.

Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de réformer et redorer les anciennes et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti.

INSTITUTIONS.

Kentucky Military Institute,

(Collége militaire du Kentucky)

A SIX MILLES DE FRANKFORT.

... Colonel R. T. P. ALLEN, Surintendant. Farmdale, Franklin Co., Ky.

COLLEGE COMMERCIAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

sous l'habile direction de M. J. W. BLACKMAN.

73 rue du Camp. Entrée, 44 rue Natchez.

... J. W. BLACKMAN, Principal. W. S. MITCHELL, Administrateur.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY, Successeur de Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANE.

ORGANISATION MILITAIRE.

... D. F. BOYD, Surintendant.

La plus ancienne et toujours la meilleure route.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER Central de l'Illinois ...

BILLETS D'EXCURSION —POUR— TOUS LES POINTS NOTABLES DE L'EST ET DE L'OUEST.

JAMES T. TUCKER. W. P. JOHNSON, Agent général pour les passagers.

LE SAPOLIO D'ENOCH MORGAN'S SONS

LE SAPOLIO

LE SAPOLIO

LE SAPOLIO

LE SAPOLIO

LE SAPOLIO

LE SAPOLIO

LE SAPOLIO

LE SAPOLIO

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

Ne manquez pas d'en faire l'essai.

ENOCH MORGAN'S SONS, 20 PARK PLACE, N. Y.

CONFISERIE ADOLPHE LEMANNE,

MAISON D'ACCOUCHEMENTS,

LOTERIES.

LOTERIE —DE— L'ETAT DE LA LOUISIANE

SUR LE Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

PRIX DU BILLET:

$1 SEULEMENT

Partie de Billet en Proportion.

Plan de police:

Tirage tous les jours.

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE.

66 - - Rue Bienville - - 66

Révolution! Révolution!

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

QUEYROUZE & BOIS, GROCERIES, VINS, LIQUEURS

J. B. CAMORS & CO., MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires,

CAZAUX & VERGNOLE, NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES En Vins, Cognacs et Cordiaux, 73.......VIEILLE-LEVÉE.......73 NOUVELLE-ORLÉANS.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins) LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

AUGUSTE COUTURIE,

BITTER DES ARABES Hygiénique Perfectionné.

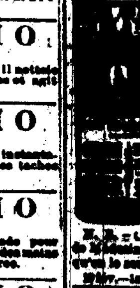

Sucres, Mélasses et Sirops. A. THOMSON & CO.

JOS. BRANDNER, MARCHAND-TAILLEUR.

PIERRE DUFORT, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES.

VENTES JUDICIAIRES.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Mme LEONCE,

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays,

ED. L. ZELL & CO.,

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULON.

Chaudières à Sucre du Tennessee

CAFÉ DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS.

CASSIDY & MILLER,

New Orleans Mutual Insurance Association.

L. CAVAROC, Président. G. LANAUX, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

GAZADE & CROOKS, NEW-YORK.

WASHINGTON MORTON.

BUCKEYE MOWER & REAPER

Rice Threshers & Separators

TO RUN BY STEAM OR HORSE POWER.

SULKY HORSE HAY RAKS,

IMPROVED UTLEY COTTON PRESSES

SELTZER

DES MILLIERS DE MÈRES ONT DÉCLARÉ ...

L'APÉRITIF SELTZ, EFFERVESCENT, DE TARRANT.

ETAT —DE— L'Atlas Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, 150.......RUE DU CANAL.......150

WM. M. STEVENSON, Président. D. E. TAYLOR, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

SECOND ÉTAT ANNUEL.

R. M. DAVIS, Président. A. SOCOLA, Vice-Président.

Prix de l'abonnement.

AVIS.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

EDITION HEBDOMADAIRE.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

PAR A. GUINAULT.

GOELETTE.

STOMACH BITTERS!

L'AMER HOME

Meilleur Stimulant Tonique.

Bureaux de l'Union Française.

Consulat de France. AVIS OFFICIEL—AOUT 1873.